



Consultation politique sur l'intégration économique régionale fondée sur la gestion durable des ressources naturelles en tant que vecteur de paix et de prospérité partagée dans la région des Grands Lacs

26 Avril 2019 à Paris

Une activité facilitée par le Bureau de l'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Région des Grands Lacs (O/SESG-GL)

Relevé des conclusions

Approfondir l'intégration économique régionale fondée sur la gestion durable des ressources naturelles pour réaliser la paix et la stabilité, est un des engagements de l'Accord-cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo (RDC) et la région, signée à Addis Abeba en 2013¹.

Dans le cadre des efforts plus larges déployés pour aider les pays signataires à mettre en œuvre cet engagement, le Bureau de l'Envoyé Spécial des Nations Unies pour la région des Grands Lacs (O/SESG-GL) a facilité une consultation avec des représentants de haut niveau des pays-clés de la région des Grands Lacs (RDC, Ouganda, Rwanda et Burundi) et certains partenaires (Cf. liste des participants en annexe). La réunion visait à initier un dialogue politique sur la manière dont la région pourrait collaborer pour mobiliser l'engagement politique nécessaire et convenir d'une action commune pour renforcer leur coopération dans le domaine de l'intégration régionale.

La réunion s'est tenue en marge du 13ème Forum de l'OCDE sur les chaînes d'approvisionnement en minerais responsables afin de profiter des possibilités de partage des connaissances, des bonnes pratiques et des réseaux existants dans le domaine de la gestion durable des minerais. La concertation s'est ainsi inscrite dans le contexte régional favorable et, en particulier, de la nouvelle dynamique politique consécutive à l'avènement de nouveaux dirigeants en RDC et de la volonté affichée des Gouvernements des pays des Grands Lacs de renforcer l'intégration régionale.

La tenue de cette activité vient en complément d'autres initiatives en cours dans ce domaine menées, en particulier, par la Conférence Internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). La conversation initiée lors de cette réunion avec un groupe restreint de partenaires, sera poursuivie dans le cadre des mécanismes institutionnels de dialogue politique et de coopération existants entre les signataires de l'Accord-cadre.

¹ La région des Grands Lacs est composée des 13 pays signataires de l'Accord-cadre sur la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et de la région : l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine, la République Démocratique du Congo (RDC), la République du Congo, le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie, le Kenya et la République du Soudan. Cependant, dans le cadre de ce document, nous mettons l'accent sur les pays « clés » qui sont le principal théâtre de conflits et d'instabilité de la région à savoir la RDC, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda.

La réunion s'est tenue selon les « règles de Chatham House ». Par conséquent, le rapport résume les principales conclusions et les recommandations issues des échanges.

I. Principales positions partagées par les pays-clés de la région en ce qui concerne la gestion durable des ressources naturelles comme vecteur de paix et de prospérité partagée

- 1) Les participants ont convenu que plusieurs initiatives menées, au cours des dernières années, ont contribué dans la région en général et dans certains pays en particulier à améliorer la gestion des ressources naturelles. Des exemples spécifiques ont été partagés par les participants qui se sont également félicités des efforts en cours déployés par les pays-clés de la région pour mettre en œuvre les normes nationales, régionales et internationales en matière de gestion des ressources naturelles.
- 2) Ils ont, toutefois, noté que l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles, les économies illégales qui y sont associées ainsi que leurs liens avec les groupes armés et les activités criminelles, continuent de priver la région de revenus nécessaires pour renforcer la croissance économique et la prospérité partagée.
- 3) Ils ont convenu qu'un nouvel agenda commun, centré sur l'approfondissement du processus d'intégration régionale et s'appuyant sur la dotation des ressources naturelles régionales, est nécessaire pour asseoir une paix durable et la prospérité partagée dans la région. À cet égard, les participants ont accueilli favorablement et approuvé l'agenda clair et prospectif énoncé par la délégation de la RDC, reflétant les priorités de la coopération et de l'intégration régionale des nouveaux dirigeants de la RDC.
- 4) Les participants ont reconnu que de nouvelles alternatives sont nécessaires pour surmonter les difficultés rencontrées jusqu'à présent, y compris les obstacles de nature politique et autre qui n'ont pas favorisé une coopération accrue dans ce domaine.
- 5) Les participants ont ainsi pris note de l'opportunité d'une initiative visant à promouvoir un dialogue politique et à amener les dirigeants des pays-clés de la région, les pays voisins et les partenaires élargis à coopérer plus étroitement. Ils ont notamment souligné la nécessité de saisir l'élan créé par les initiatives régionales des nouveaux dirigeants de la RDC et la volonté affichée de des pays des Grands Lacs d'approfondir l'intégration économique régionale.
- 6) Des expériences d'autres régions, notamment de l'Union européenne, qui ont abouti à une intégration politique et économique poussée, à partir de la gestion partagée de produits de base essentiels, ont été notées.
- 7) Les participants ont suggéré, entre autres, qu'un programme politique visant à renforcer l'intégration économique fondée sur la gestion durable des ressources naturelles en tant que moteur de la paix et de la prospérité partagée, devrait inclure les éléments suivants :
 - Le renforcement du commerce intra-régional et en particulier la promotion du commerce transfrontalier porté majoritairement par les femmes de la région ;
 - Des mesures fortes de facilitation du commerce, notamment la levée progressive des Barrières non tarifaires (BNT) et la formalisation du commerce ainsi que des activités artisanales de transformation minière, de l'or notamment ;
 - La mise en place, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, de chaînes de valeur régionales pour utiliser de manière optimale les matières premières, les transformer, ajouter de la valeur, garantir les règles de conformité, créer des emplois décents et stimuler une croissance économique inclusive dans la région ;
 - La mise en place d'un mécanisme régional pour sanctionner éventuellement les actions non conformes liées à l'exploitation illicite des ressources naturelles, comme l'a déjà recommandé

la réunion d'experts conjointe ICGLR-OSESG-GL sur les ressources naturelles qui s'est tenue à Nairobi en 2017.

- La promotion d'initiatives spécifiques pour soutenir le rôle crucial des femmes dans la gestion durable des ressources naturelles et de l'intégration régionale.
- Des progrès tangibles du processus d'intégration régionale et en particulier la promotion d'une « citoyenneté sous-régionale », ont été mentionnés comme des objectifs ambitieux que la région devrait atteindre. La coopération visant à améliorer la gestion des ressources naturelles en tant que moteur d'une telle intégration, paix et prospérité partagée a été réitérée comme un pilier de cet effort.

II) Prochaines étapes

Les prochaines étapes suivantes ont été proposées pour examen, en s'appuyant sur des initiatives nationales et régionales en cours :

1. Elaborer une étude (Policy Paper) comportant des propositions d'éléments stratégiques pour conduire un dialogue politique et décrivant :
 - ✓ Les principaux sujets à aborder dans le cadre du dialogue politique pour aboutir à un agenda commun d'intégration économique régionale fondée sur la gestion durable des ressources naturelles en tant que moteur de la paix et de la prospérité partagée.
 - ✓ Comment ces questions devraient être abordées, c'est-à-dire quelles sont les décisions politiques, les options et les mécanismes nécessaires pour progresser concrètement dans cet agenda.
2. Le document sera présenté lors du Forum sur l'intégration régionale que la RDC envisage d'organiser d'ici août 2019 à Kinshasa, au cours duquel devront être convenus des points-clés d'un dialogue politique sur l'intégration économique régionale centrée sur la gestion durable des ressources naturelles en tant que moteur de la paix et de la prospérité partagée.
3. Les éléments saillants de ce document seront extraits et feront éventuellement l'objet de recommandations spécifiques à présenter, pour adoption, au 10^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme Régional de Suivi (ROM) de l'Accord-cadre d'Addis Abeba, prévu en Octobre 2019 à Kinshasa

Remerciements

Au terme d'échanges riches et féconds, les participants ont vivement remercié les délégations de haut niveau pour leur participation, leur contribution décisive et leur engagement à collaborer pour faire progresser cet agenda crucial pour la région. La contribution utile aux travaux de l'Envoyée Spéciale de la France pour la région des Grands Lacs, du Coordonnateur de l'Union Européenne pour la région des Grands Lacs ainsi que d'autres partenaires a également été bien accueillie. L'OSESG-GL a salué l'esprit constructif et la richesse des échanges. Il a, enfin, remercié l'OCDE pour avoir accepté d'accueillir la concertation.